



## Lettre aux adhérents n° 6

Cher, chère adhérent(e) de l'ADDM18,

voilà trop longtemps que nous n'avons pris le temps de vous écrire (un an exactement, puisque la dernière lettre remonte à juillet 2022). C'est que l'année a été très active, et en outre, les membres du Bureau, tous bénévoles, ont des responsabilités professionnelles qui leur laissent généralement bien trop peu de temps.

Voici donc les dernières nouvelles de votre association. Pour ceux d'entre vous qui n'ont pu se rendre à l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> avril 2023, nous vous renvoyons aux compte-rendus (que vous avez tous reçus), ou au site de l'association (<https://associationdefensedemontmartre18.wordpress.com/>), où vous trouverez toutes les informations nécessaires. Mais il est toujours bon, au seuil de l'été, de faire le bilan des actions de l'année écoulée, du moins sur les questions qui nous mobilisent particulièrement.

**En ce qui concerne l'espace public**, la bataille continue. Nous avons indiqué, lors de la dernière AG, que les « terrasses d'été » étaient un peu plus disciplinées, et que la mairie gardait un œil plus vigilant sur elles, d'autant qu'elle peut désormais s'appuyer sur l'action de la police municipale, opérationnelle depuis déjà 18 mois. Mais les abus restent extrêmement fréquents, et vous nous en parlez régulièrement. Nous les relayons toujours auprès de la mairie, mais nous ne saurions trop vous recommander à tous, si ce n'est déjà fait, **de télécharger l'application DansMaRue**, qui vous permet de signaler tous les abus : la police municipale autant que les employés de la mairie s'y réfèrent systématiquement, et plus vous serez nombreux à dénoncer les diverses atteintes à l'espace public, plus nos revendications auront du poids. Vous pouvez aussi appeler le 3975 (appel gratuit), c'est le numéro de la police municipale. De son côté, l'ADDM18 signale inlassablement les divers contrevenants.

Nous continuons aussi à travailler avec les responsables de l'espace public, et notamment l'adjoint responsable, Antoine Dupont, sur le nouveau plan de circulation prévu pour Montmartre. Nous avons signalé lors de l'AG la mise en ligne d'une pétition à cet effet : à ce jour, plus de 400 personnes l'ont signée, et vous pouvez encore en faire autant (<https://www.change.org/p/non-au-nouveau-plan-de-circulation-de-la-rue-lepic>). Jusqu'ici, nous avons réussi à faire passer une partie de nos arguments, mais le débat se poursuit. Le nouveau schéma de circulation, élaboré dans le cadre d'« Embellir Montmartre » et de la piétonnisation du quartier, sera mis en œuvre à partir de la fin de l'année, mais de nombreux points restent encore à débattre.

Vous trouverez à l'adresse [https://actu.fr/ile-de-france/paris\\_75056/carte-queles-sont-les-rues-de-la-butte-montmartre-a-paris-bientot-reservees-aux-pietons\\_56549453.html](https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/carte-queles-sont-les-rues-de-la-butte-montmartre-a-paris-bientot-reservees-aux-pietons_56549453.html) toutes les précisions que la mairie apporte sur ce projet. Le schéma présenté n'est guère lisible, et les noms de rue n'y figurent pas, mais plusieurs explications viennent éclairer le propos.

Un groupe de travail composé de résidents tirés au sort s'est déjà réuni une fois pour discuter des diverses options avec les responsables du projet. L'ADDM18 y est représentée par un de ses Vice-Présidents, Thierry de Dorlodot. Si vous souhaitez faire passer vos points de vue, informations ou souhaits, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous les transmettrons fidèlement.

L'autre grand dossier sur lequel nous travaillons est **celui du surtourisme**. L'été s'annonce chaud, du point de vue météorologique – mais du point de vue du tourisme tout autant.

Cependant, lors du dernier Conseil de Quartier de Montmartre, le 1<sup>er</sup> juin, nous avons pu noter un léger changement d'attitude chez nos interlocuteurs. Pour une fois, à la table thématique du surtourisme, la place d'adjoint au tourisme n'est pas restée vide : en l'absence (rituelle) du titulaire, Ian Brossat, c'est l'adjoint au tourisme d'Anne Hidalgo, Frédéric Hocquard, qui s'est déplacé.

Pour la première fois aussi, les divers représentants de la mairie ont clairement reconnu que l'accueil des touristes à Paris (44 millions de personnes par an) commençait à poser des problèmes sérieux, et qu'il importait de prendre des mesures pour que ce chiffre n'augmente plus et que les flux touristiques soient mieux encadrés.

Plusieurs pistes ont été évoquées par MM. Hocquard et Daviaud (Adjoint au maire du 18<sup>ème</sup> pour le commerce et l'artisanat) :

- Une augmentation drastique de la taxe de séjour touristique (cette année, elle se situe entre 0,20 et 4,20 €/nuitée, selon la catégorie de l'hébergement. Le chiffre de 4,20 € est le montant pratiqué par les palaces parisiens), qui pourrait aller jusqu'à 50 € par nuitée
- Un lobbying auprès d'ADP (Aéroports de Paris) pour plafonner le nombre des vols atterrissant tous les jours à Paris (à l'instar d'Amsterdam, qui a réduit leur nombre annuel de 11%)
- Une régulation des flux touristiques dans certains quartiers (comme Montmartre) ? Venise le fait déjà, c'est envisageable pour Paris aussi
- Une promotion du commerce de proximité, par la préemption de locaux devenus disponibles : à cet effet, une société immobilière municipale est en cours de création.
- L'application d'une mesure administrative permettant à la police de saisir sans passer par une procédure judiciaire le mobilier (guéridons, chaises, etc) des terrasses qui ne respectent pas le règlement.
- Une meilleure application de ce même règlement concernant les étalages abusifs, et tout particulièrement ceux des magasins de souvenirs.

Une des propositions de l'ADDM18, concernant l'établissement par la mairie dans le haut Montmartre d'une épicerie multifonctions (vente de produits alimentaires, services divers), comme celles que nombre de mairies ouvrent dans les villages d'où tout commerce a disparu, a été accueillie avec intérêt.

Tout cela est à suivre, et prendra du temps et de l'énergie.

Signalons par ailleurs que nous avons une nouvelle trésorière, Lara Kouladjian, 11, rue La Vieuville, 75018 Paris. C'est à elle qu'il faudra désormais envoyer vos chèques d'adhésion (adhésion dont le montant est passé à 25 € lors de la dernière AG). Si vous ne l'avez déjà fait, **n'hésitez pas à vous acquitter de votre cotisation 2023** ! Elle compte plus que jamais, et l'ADDM18 a besoin de votre soutien pour continuer d'avancer.

Passez un très bel été ! Et à bientôt,

**ADDM18**  
Le Bureau